

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
 DÉPARTEMENTS LIMITROPHES  
 Trois mois... 5 fr.  
 Six mois... 9 fr.  
 Un an... 16 fr.  
 AUTRES DÉPARTEMENTS  
 Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

# JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL  
 Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance  
 Annonces... 25 c. la ligne  
 Réclames... 50 c.  
 M. Havaat, rue J.-J. Rousseau, 8  
 M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1<sup>er</sup> numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à		Départs de		Arrivées à					
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 <sup>m</sup> matin.	5 h. 10 <sup>m</sup> matin.	6 h. 53 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	10 h. 28 <sup>m</sup> matin.	10 h. 45 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	12 h. 45 <sup>m</sup> matin.		
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »		
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	3 » 4 » soir.		

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 9 h. 30<sup>m</sup> matin.  
 Arrivée à Cahors — 7 h. 55<sup>m</sup> soir. } Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25<sup>m</sup> matin.

Cahors, le 24 Février 1876

Décidément le Lot a détroné la Corse. On considérait le berceau des Napoléon comme le dernier asile de l'impérialisme. Eh bien ! la Corse a nommé deux bonapartistes seulement et un républicain au premier tour. Il y a ballottage dans deux circonscriptions.

Le Lot, au contraire, a élu d'emblée au premier tour trois bonapartistes !! Il a jeté un défi inconcevable à l'opinion de la France, et au mépris de l'Europe qui ne peut comprendre, qu'après tant de désastres, il y ait encore un impérialiste en France, et qui se demande ce que sont devenus ce vieux patriotisme, cette grande et légitime fierté qui avaient fait de nous le premier peuple du monde, avant que nous eussions été la proie de cette dynastie corse, que la Corse elle-même commence à renier.

Le Journal des Débats résume la signification des élections du 20 février. Il constate, avec la presse tout entière, que la France a repoussé et conspué les adhérents de l'Empire. Nous citons :

Les calculs des journaux sur les élections de dimanche nous paraissent beaucoup trop prompts pour être sérieux. Avant d'appliquer à tel ou tel candidat dont la renommée n'a pas franchi jusqu'ici le cercle restreint de sa province l'épithète de conservateur ou de radical, de modéré ou d'intransigeant, il faudrait pouvoir saisir des nuances d'opinions et de caractères qui nous échappent fatalement dans l'émotion d'une lutte à peine achevée. Comment des journaux d'ordinaire plus circonspects, le Soleil par exemple, s'empressent-ils de déclarer que la révolution l'emporte et que les républicains de raison sont aussi complètement battus que les monarchistes ? De pareilles exagérations sont bonnes tout au plus pour les bonapartistes ; le Soleil devrait en laisser au Pays le triste monopole. Les partisans de l'Appel au peuple n'épargnent, en effet, rien pour nous faire croire qu'ils sont seuls capables de lutter contre les radicaux, qu'eux seuls peuvent arrêter les prétendus progrès du désordre, que nous cherchons vainement ailleurs la voie du salut et qu'il faudra bientôt, coûte que coûte, choisir entre l'empire et l'anarchie. Il suffit cependant d'un peu de clairvoyance et de sang-froid pour reconnaître que les élections législatives ont donné la majorité, et une majorité considérable, aux républicains modérés. Les violents l'ont emporté dans quelques grandes villes, voilà tout ! Quant aux bonapartistes, ils n'ont pas eu plus de succès devant le suffrage universel qu'ils n'en avaient eu devant le corps électoral sénatorial : ils seront proportionnellement aussi peu nombreux, moins peut-être au Corps législatif qu'au Sénat.

Au lieu de se rejeter vers l'Empire, qui serait impuissant à les défendre et qui ne pourrait que les compromettre, les vrais conservateurs, s'ils comprennent la double leçon des élections, se rallieront à cette politique sincèrement républicaine que le pays ne cesse de consacrer depuis cinq ans par ses suffrages. C'est, d'ailleurs, la dernière ressource qui leur reste, après tant d'expériences contraires qui ont si

complètement échoué. Tous les efforts des ennemis de la république ont tourné à leur confusion. Chaque entreprise nouvelle tentée pour changer la forme du gouvernement n'a servi qu'à la consolider, en montrant l'impuissance de ses adversaires et la vanité de leurs tentatives.

La chute de M. Thiers a donné l'essor à toutes les ambitions légitimes et illégitimes, elle a permis à tous les partis d'entrer en lutte, elle a inauguré l'ère du provisoire ouvert à toutes les espérances : qui ne se serait cru à la veille de voir les institutions franchement monarchiques remplacer les quelques lois républicaines qui avaient servi pendant deux ans d'abri à la France ? La coalition victorieuse s'est mise aussitôt à l'œuvre afin de refaire pièce par pièce le fragile édifice constitutionnel de M. Rivet ; mais, à mesure qu'elle travaillait, on sait, avec quelle ardeur ! son œuvre se modifiait sous ses mains par une sorte d'effort inconscient, et l'ébauche monarchique se transformait peu à peu en Constitution républicaine. La création d'une présidence septennale, destinée, dans la pensée de ses auteurs, à réserver toutes les chances de l'avenir, est devenue le fondement le plus solide de la République. Plus tard, l'amendement de M. Wallon, accepté d'abord à une seule voix de majorité, a donné naissance à une série de lois organiques que tous les groupes modérés de l'Assemblée ont votées sans hésitation.

Alors a commencé le ministère de M. Buffet, et ce long malentendu qui vient de se dénouer devant le suffrage universel. A chaque effort de M. le ministre de l'intérieur pour revenir à la politique de ses prédécesseurs, le pays a répondu par des manifestations nettement républicaines. Une intrigue admirablement ourdie en vue d'assurer aux groupes de droite presque tous les sièges inamovibles du Sénat, a amené le triomphe éclatant des gauches. Battu à l'Assemblée, M. Buffet a porté la lutte dans les Vosges, où il a essuyé un nouvel échec. L'essai d'une sorte de plébiscite gouvernemental, achevant sa ruine et celle de ses amis, vient de donner à la victoire de ceux qui combattaient sa malheureuse politique une importance décisive. Ainsi la république a profité non seulement de la sagesse de ses amis, mais de toutes les manœuvres de ses ennemis devenus les instruments involontaires de son succès. « Lorsqu'une série d'événements en apparence contradictoires, dit avec raison un journal anglais, tendent tous vers la même direction, ne faut-il pas reconnaître qu'il existe un courant irrésistible dirigé vers un but unique ? »

La nécessité de se soumettre à la volonté du pays et d'accepter la république, ressort donc avec évidence de l'histoire de ses dernières années, depuis le 24 mai jusqu'aux élections de dimanche. Les seuls conservateurs qui entrèrent dans le nouveau corps législatif seront des conservateurs républicains. Ils y joueront le rôle que le centre droit aurait pu jouer dans l'Assemblée Nationale, mais auquel il a préféré des manœuvres maladroites et des coalitions imprudentes ; ils maintiendront la république contre les attaques des bonapartistes et défendront les principes conservateurs contre les revendications des radicaux. Quoi qu'en pense le Soleil ou le Moniteur universel, dont la politique hésitante est républicaine dans une colonne et semi-impérialiste dans une autre, ils seront assez nombreux pour s'acquitter de cette double tâche. Nous verrons même bientôt leurs rangs se grossir des quelques membres de l'ancien centre droit qui ont survécu au naufrage de leur parti. Après la catastrophe où les a conduits M. Buffet, pourraient-ils hésiter à venir chercher auprès de nous un refuge et une espérance ?

Nous avons la profonde douleur d'être obligés de constater que, dans un grand nombre de communes, les scandales qui ont préparé l'élection de la deuxième circonscription ont été suivis de scandales plus énormes encore. Aux menaces dirigées par les impérialistes contre les bons citoyens ont succédé, le soir de l'élection, les manifestations provoquantes et les cris de : *Vive l'empereur !* Si le télégraphe n'avait pas apporté, dès le lendemain, la nouvelle que la France avait écarté avec horreur le bonapartisme, on s'attendait à des scènes de désordre.

Il est temps qu'une administration énergique vienne mettre un terme à toutes ces agitations trop longtemps entretenues dans notre département par les agents bonapartistes.

On sait que, parmi leurs moyens politiques, les bonapartistes mettent en première ligne une jactance insupportable qui n'en impose plus qu'à l'ignorance, heureusement. « A beau... violer la vérité, qui vient de loin, » dit le proverbe. Ils reviennent à peine de leur échec lamentable dans les élections sénatoriales ; ils prétendent avoir pris une terrible revanche dans les élections législatives. Si l'on examine les résultats qui leur sont favorables, on trouve, en effet, le double ballottage infligé, à Paris et à Louviers, à M. Raoul Duval, la défaite de M. le comte de Hon dans l'Ain, de M. Desmaroux de Gaulmin dans l'Allier, de M. de Plancy dans l'Aube, Peyrusse dans l'Aude, Corvisart et Guillaumin dans le Cher, etc., etc.

Et l'on remarquera que tous ces noms sont des noms anciens et autorisés dans la faction. Nous reviendrons, dit l'Echo sur ce sujet instructif et consolant.

Parmi les élus du 20 février, dit l'Echo, il en est peu qui n'aient pas l'intention sincère de respecter la Constitution et de la pratiquer loyalement. Les déclamations intéressées des bonapartistes ne nous donneront pas le change à cet égard : ils sont et ils restent les plus dangereux ennemis du régime actuel. Mais, comme leur défaite est compensée par un certain nombre de succès partiels, comme ils formeront un groupe compact et relativement assez nombreux, ils chercheront évidemment à se poser en champions de l'ordre ; si des imprudences étaient commises par la majorité, s'il se produisait par suite un mouvement d'opinion contraire au mouvement actuel, une réaction en un mot, les bonapartistes se trouveraient en mesure de la détourner de leur côté, de l'exploiter à leur profit. Or, l'histoire de la seconde République doit

apprendre aux amis éclairés de la troisième avec quelle promptitude se produisent les réactions, et avec combien peu de scrupules les bonapartistes s'en servent.

Correspondance

DU JOURNAL DU LOT

Paris, 22 février, soir.

Le résultat du scrutin de dimanche est, sauf les colonies, entièrement connu, et l'on peut dès aujourd'hui se faire une idée de la force respective des partis dans la nouvelle Chambre.

En tenant compte du résultat probable des 108 ballottages, la nouvelle Chambre comprendra de 220 à 240 républicains de la nuance Gambettiste outre une vingtaine de radicaux intransigeants et 60 à 70 conservateurs républicains (centre gauche) ce qui fait un total de 300 à 310 voix républicaines en présence de 210 voix conservatrices réparties entre trois ou quatre groupes distincts et profondément divisés, soit 60 à 70 bonapartistes, 26 légitimistes et une centaine de conservateurs incolores, plus ou moins ralliés à la Constitution.

Il résulte de cette statistique que la forme républicaine est aujourd'hui au-dessus de toutes les contestations et intrigues parlementaires et que le danger, s'il en existe encore pour elle, ne peut venir que des fautes de ses propres partisans.

On se demande déjà, non sans quelque anxiété, ce que fera cette Chambre quand se posent devant elle les grosses questions de la liberté de l'enseignement supérieur, de l'instruction laïque, de l'amnistie, de l'impôt sur le revenu, etc., qu'un si grand nombre des élus d'aujourd'hui semblent engagés à résoudre dans un sens radical qui ne saurait être accepté ni par le chef du pouvoir exécutif, ni par la majorité du Sénat dont le républicanisme est d'une nuance incontestablement plus adoucie que celle de la Chambre des députés. En résumé, ni le président, ni le Sénat ne semblent pouvoir aller au-delà de certaines idées que personnifie, assez bien M. Dufaure, tandis que la majorité de la Chambre des députés va au moins jusqu'à M. Gambetta. Celui-ci aura donc une difficile tâche à remplir, car s'il ne trouve pas le moyen de contenir ses amis trop impatients, une crise est en perspective. Aussi ne cache-t-on pas, dans les cercles du centre gauche, les appréhensions qu'inspire le scrutin de dimanche. Je dois ajouter qu'on paraît beaucoup y compter sur la prudence et l'action modératrice de M. Gambetta, et aussi sur le sentiment des intérêts bien entendus de la République dont s'inspireront sans doute le plus grand nombre des nouveaux députés républicains.

En présence du résultat des élections et du quadruple échec qu'il a personnellement éprouvé, M. Buffet a remis hier sa démission au président de la République. On croit généralement que M. Dufaure sera appelé à former le nouveau cabinet.

On annonce aussi la démission de M. Desjardins, sous secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur.

On assure que d'autres ministres ont également remis leur démission.

Il n'est pas probable qu'un nouveau cabinet soit formé avant le scrutin du 4 mars.



Le capitaine Beckett, de l'armée de Madras, a été sauvé grâce à un madrier flottant qu'il a pu saisir. En arrivant à terre, il a été agréablement surpris en apprenant que sa femme avait été sauvée de la même manière, et que, par un heureux hasard, on l'avait amenée dans le même hôtel que lui.

Le malheureux steamer git à un mille à peu près de la jetée de l'Amraut de Douvres. C'est à peine si, du rivage, on aperçoit l'extrémité de sa mâture.

### Chronique religieuse

Un professeur de l'Université catholique de Londres, vient d'être l'objet d'une distinction honorifique et toute particulière de la part de Pie IX. M. Saint-Georges-Wivart a reçu du Saint-Père le titre de docteur en philosophie. La remise de la barrette a donné lieu à une brillante cérémonie dont S. Em. le cardinal Manning, archevêque de Westminster a été tout à la fois le président et l'orateur.

Mgr Manning a parlé de l'alliance indispensable de la science et de la foi; en un mot de Dieu, auteur de la nature et de la révélation.

Les morts ont été nombreux pendant la semaine dernière. Il en est quelques-uns qui appartiennent tout spécialement à l'Eglise. Nous ne pouvons les passer sous silence.

C'est d'abord M. l'abbé Vêdu, vicaire général de Mgr l'évêque d'Arras. M. l'abbé Vêdu était un écrivain distingué, bien connu de tous les catholiques.

C'est ensuite M. l'abbé Hetsch, supérieur du petit séminaire de Lachapelle-Saint-Mesmin, diocèse d'Orléans. M. l'abbé Hetsch joignait à des talents vraiment remarquables d'administrateur, toute la bonté d'un père pour ses enfants.

Il a été le conseiller et l'ami plutôt que le directeur de tous les jeunes gens que le juste renom du petit-séminaire d'Orléans attirait de tous les points de la France.

Il n'en est pas un seul parmi eux (et le nombre en est grand), qui ne conserve de M. Hetsch le plus pieux souvenir.

C'est encore Mgr Duret, évêque apostolique de la Sénégambie, qui vient de succomber, comme tant d'autres martyrs de la Foi, aux atteintes d'un climat meurtrier.

C'est enfin le regretté M. Sébastien Laurentie qui durant toute sa longue vie, n'a pas un seul instant cessé de lutter pour ses convictions les plus chères: Dieu et le roi.

En Italie, la visite prescrite par le ministre de l'instruction publique a entraîné la fermeture de quelques séminaires, celle entre autres des séminaires de *Coni*, de *Vérone* et de *Vigevano*.

Allons, ferme, poussez mes bons amis de Cour! Vous n'en épargnez point; mais chacun a son tour.

Henri NADAL.

### Chronique locale

M. le général Guilhou, commandant les trois subdivisions de la région est venu à Cahors présider la Commission départementale chargée de délivrer les congés de convalescence et de réforme.

Le général, accompagné de M. le sous-intendant militaire et des officiers supérieurs de la garnison, a visité l'hôpital, puis la préfecture et s'est rendu ensuite à la caserne.

Le général Guilhou est reparti à 3 heures pour Montauban.

Hier et aujourd'hui a lieu la promenade des boucs gras. Les bouchers ont organisé à cette occasion de véritables cavalcades, avec musique et chars allégoriques, qui ont parcouru les rues de Cahors. Il est à regretter que le temps n'ait pas secondé ces brillantes exhibitions.

Le ministre de la guerre vient de prendre une décision intéressante à connaître, en ce qui concerne le mariage des officiers en retraite qui sont employés dans quelques-uns des services de l'armée, en vertu des dispositions contenues dans la loi du 13 mars 1875.

Le ministre reconnaît aux officiers dont il

s'agit le droit de contracter mariage sans être astreints à l'obligation d'une autorisation ministérielle, puisque leur position de retraite les a rendus à la vie civile; mais comme tout ce qui touche à la dignité et à la situation sociale de ces officiers intéresse l'armée, à laquelle ils se rattachent encore par leurs fonctions, ils devront faire connaître au préalable, à l'autorité militaire dont ils relèvent, le nom et le domicile de la personne qu'ils veulent épouser.

S'il arrivait que l'alliance projetée ne présentât pas les conditions d'honorabilité désirables, l'autorité militaire devrait en prévenir le général commandant le corps d'armée dont relève l'intéressé. Sur la proposition de cet officier général, l'officier qui voudrait se marier serait privé immédiatement de son emploi par décision ministérielle.

C'est le 15 mars prochain qu'expire le délai laissé aux hommes appartenant à la réserve de l'armée active et à l'armée territoriale pour se faire inscrire à la mairie de leur commune.

Passé cette date, les listes devant être définitivement arrêtées, il ne sera plus reçu de déclarations nouvelles.

Nous ne saurions trop engager les retardataires à profiter du répit qui leur est accordé pour se mettre en règle, afin de n'être pas traduits comme réfractaires devant un conseil de guerre.

M. le docteur Gabriel Andral, l'une des célébrités médicales de l'époque, qui vient de s'éteindre, était, par sa famille, originaire du département du Lot.

Son père, était né à Espédailiac, canton de Livernon. La maison paternelle est habitée aujourd'hui par un cousin germain du défunt, M. Andral, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite, dont le père et le frère étaient eux-mêmes, de leur vivant, des médecins fort estimés dans la contrée, et dont le fils Léon, jeune homme d'une vive et brillante intelligence, vient de terminer tout récemment son internat dans les hôpitaux de Paris, position enviée, mais toujours acquise à la suite de difficiles concours. Ce n'est pas M. Léon Andral qui fera mentir la devise: *Nom oblige*. Nous lui souhaitons de tout cœur les succès auxquels il a droit.

M. Gabriel Andral laisse encore une sœur à Paris, ainsi que d'autres parents à Figeac et à Montagnac.

Un trait touchant du docteur Andral raconté par M. Pierre Verron dans le *Monde illustré*:

Un jour, son domestique le prévint qu'une femme pauvrement vêtue et accompagnée d'une petite fille au visage amaigri demande à lui parler.

M. Andral la fait introduire.

La femme entre, portant dans ses bras son enfant qui grelottait la fièvre.

— Vous désirez me consulter, madame?

— Oui, monsieur le docteur... Car on m'a dit que vous seul pourriez sauver la petite... Alors j'ai mis tout ce que j'avais au mont-de-piété pour vous l'amener ici... parce qu'elle pleure quand je lui parle de la mener à l'hôpital... — Voyons...

— Pardon, monsieur le docteur, mais j'ai quelque chose à vous demander avant... On m'a dit aussi que vous prenez 40 francs par consultation... Or, je n'ai pu réunir que 30 francs, et je ne voudrais pas, vous comprendre, avoir l'air de vous faire tort.

— Montrez-moi votre enfant, dit M. Andral sans répondre.

Il ausculta, examina, fit son ordonnance.

Puis, tout cela terminé, comme la brave femme lui tendait un papier dans lequel était soigneusement enveloppée la modique somme qu'elle avait eu tant de peine à se procurer:

— On vous a trompée, madame... Une consultation, ce n'est pas 40 francs... c'est 500 fr.

En même temps, il glissa un billet de banque dans la main qui s'allongeait vers lui.

### LYCÉE DE CAHORS

Compositions du 12 au 20 février.

Mathématiques élémentaires.

Version latine. — 1 Moles. 2 Vieussens.

Physique. — 1 Vieussens, — 2 Moles.

Mathématiques préparatoires.

Histoire. — 1 Souques. — 2 Pouzade.

Mathématiques. — 1 Pouzade. — 2 Lascroux.

Philosophie.

Histoire Nat. — 1 Ausset. — 2 de Valon.

Mathématiques. — 1 Maury. — 2 Pruniéras.

Rhétorique.

Version grec. — 1 Cantarel. — 2 Bugal.

Mathématiques. — 1 Cantarel. — 2 Labro.

Seconde.

Histoire. — 1 Albert. — 2 Nouvelles.

Thème grec. — 1 Cabanès. — 2 Grépon.

Troisième.

Mathématiques. — 1 Valat. — 2 Bertrandy.

Histoire. — 1 Rigaldis. — 2 Valat

Quatrième

Histoire. — 1 Barbier. — 2 Delpect.

Géographie. — 1 Delpech. — 2 Pélissié.

Cinquième.

Histoire. — 1 Rossignol. — 2 Maratuech.

Allemand. — 1 Maratuech. — 2 Gayel.

Sixième.

Géographie. — 1 Gratacap. — 2 Appert.

Allemand. — Castagné. — 2 Talou.

Septième.

Histoire. — 1 Mogniat. — 2 Bramel.

Calcul. — 1 Bergon. — 2 Mercié.

Huitième.

Géographie. — 1 Bouyssou. — 2 Pruniéras.

Orthographe. — 1 Arbouys. — 2 Rouquié.

Enseignement spécial. — Deuxième année.

Comptabilité. — 1 Belloc. — 2 Bouloumié.

Géographie. — Delfour. — 2 Belloc.

Première année.

Histoire. — 1 Cosse. — 2 Lafargue.

Histoire nat. — 1 Mouréze. — 2 Cosse.

Année préparatoire.

Géographie. — 1 Arnaud. — 2 Magot.

Histoire nat. — 1 Goudal. — 2 Pergot.

Classe primaire. — Première division.

Géographie. — 1 Laur. — 2 Chanut.

Catéchisme. — 1 Fournié. — 2 Chanut.

Deuxième division.

Géographie. — 1 Gaston. — 2 Denons.

Catéchisme. — 1 Gaston. — 2 Denons.

Troisième division.

Géographie. — 1 Bénéch. — 2 Crudy.

Catéchisme. — 1 Bénéch. — 2 Fournié.

Quatrième division.

Géographie. — 1 Manhiabal. — 2 Baudel.

Catéchisme. — 1 Manhiabal. — 2 Martin.

Le censeur des Études,  
T. DURAND.

### THÉÂTRE DE CAHORS.

La Société artistique de Cahors, dont le succès augmente à chaque représentation, a attiré dimanche un nombreux auditoire.

Tous nos compliments à M. Bonnet aîné, à M. Soulacroix qui joint à une belle voix, l'habileté scénique et la verve d'un véritable comédien; à M. Pétzet, à l'excellent comique M. Montagne, désopilant dans les chansonnettes et les fables patoises; à M. B., l'excellent grime; enfin à MM. Fumat, Buffant, Valette, Lamelle et le petit Albert qui ont complété l'ensemble très-satisfaisant de cette Société d'amateurs qui vaut mieux que beaucoup de soi-disant troupes artistiques.

### Dernières nouvelles

Le *Soleil* donne comme probable la composition du nouveau cabinet:

Ministère de la justice, avec la vice-présidence du Conseil, M. Dufaure;

Ministère de l'intérieur, M. Casimir Périer ou M. Léon Renault;

Ministère des affaires étrangères, M. le duc Decazes;

Ministère de la guerre, le général de Cissey;

Ministère de la marine, le vice-amiral Pothuan;

Ministère des finances, M. Léon Say;

Ministère de l'instruction publique, M. Wallon;

Ministère des travaux publics, M. Caillaux.

M. Léon Renault, élu dans l'arrondissement de Corbeil, contre le candidat bonapartiste M. le prince de Wagram, et dont il est fortement question pour le ministère de l'Intérieur, adresse à ses électeurs la lettre suivante:

« Mes chers Concitoyens,  
Je vous remercie du grand honneur que vous venez de me faire. En me choisissant pour votre député, vous avez voulu affirmer votre attachement

à la République, votre respect pour les pouvoirs que la Constitution du 25 février a confiés au maréchal de Mac-Mahon et votre aversion pour l'empire. Je n'oublierai dans aucune circonstance que vous m'avez donné le mandat de faire du régime républicain un gouvernement d'ordre, de liberté et de paix.

» Veuillez agréer, mes chers Concitoyens, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

» LÉON RENAULT. »

Corbeil-Essonnes, 21 février 1876.

Versailles, 23 février, soir.

M. Buffet a eu ce matin une assez longue conférence avec le maréchal de Mac-Mahon. Le maréchal a également conféré avec le duc de Broglie, le duc d'Audiffret-Pasquier, et d'autres personnages politiques. Il est toujours question de M. Dufaure, et uniquement de lui, pour former un nouveau cabinet; mais rien n'a été encore arrêté à cet égard, l'honorable ministre de la justice ne paraissant pas disposé à accepter la tâche qu'on voudrait lui confier avant le résultat du scrutin du 4 mars et la réunion des nouvelles Chambres. Les noms qu'un journal du matin met en avant pour le nouveau cabinet ne reposent donc que sur des présomptions. La seule question pour le moment est le choix du ministre qui devra faire l'intérim du ministère de l'intérieur; car, M. Buffet a en fait résigné ses fonctions. Cette question recevra probablement une solution d'ici à demain, et tout porte à croire que M. Dufaure sera chargé de cet intérim.

L'union républicaine s'est occupée assez longuement des ballottages et notamment de celui du 3<sup>e</sup> arrondissement sur lequel elle avait été consultée par le comité Chauffour. L'union républicaine a été d'avis à l'unanimité qu'il fallait avant tout empêcher l'élection Raoul Duval et elle a convoqué pour lundi prochain le comité Chauffour avec les députés républicains de Paris, à l'effet de prendre une décision à cet égard. Je tiens de bonne source que M. Chauffour est personnellement désireux de retirer sa candidature, et il est conséquemment probable qu'une décision sera prise dans ce sens, ce qui assure l'élection à M. le duc Decazes.

L'extrême gauche s'est réunie aujourd'hui. Elle a décidé qu'il ne serait pas adressé de question au Gouvernement demain, à la commission de permanence. Elle s'est prononcée aussi pour la transmission dans la forme la plus simple possible, des pouvoirs de l'Assemblée aux nouvelles Chambres. Ce serait le bureau de l'Assemblée qui remettrait simplement les pouvoirs aux bureaux provisoires du Sénat et de la Chambre.

On dit que M. Thiers est allé choisir sa place dans la nouvelle salle de la Chambre des députés. Il opterait donc ainsi définitivement pour le mandat de député.

Il résulte des conversations échangées entre députés, et surtout aujourd'hui à la réunion de l'Union républicaine, que l'élection de M. Grévy (Jules), comme président de la Chambre des députés, n'est pas douteuse.

M. le duc d'Audiffret-Pasquier sera probablement élu président du Sénat.

### Bourse de Paris.

Paris, 24 février 1876.

Rente 3 p. %..... 65.70  
— 4 1/2 p. %..... 95.75  
— 5 p. %..... 102.95

### AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

